PLAN D'ACTIONS RSO



BANQUE POPULAIRE
PARTENAIRE MAJEUR

ENGIE
PARTENAIRE OFFICIEL

FF Voile



La voile pour demain

Les actuels enjeux sociétaux et environnementaux imposent de nouvelles exigences en totale cohérence avec les valeurs humaines portées par notre sport et décrites dans notre charte d'éthique et de déontologie.

L'organisation de la voile dans sa pratique sportive et son développement sur le territoire métropolitain et ultramarin est portée par des hommes et des femmes dont l'engagement et le professionnalisme sont reconnus et nous engagent au maintien et à la valorisation de leurs compétences actuelles et à la formation des compétences indispensables à l'avenir, et notamment pour faire face aux enjeux climatiques.

En effet, la voile, sport de pleine nature par essence, est d'ores et déjà impactée par les effets du dérèglement climatique (prolifération de cyanobactéries, hausse des températures, montée des eaux ou a contrario manque d'eau, événements climatiques extrêmes plus fréquents, ...). Dans ce contexte, la Fédération Française de Voile a conscience de son devoir d'exemplarité et du rôle qui lui incombe, dans sa dimension éducative, pour la promotion de l'égalité des genres, l'inclusion de tous les pratiquants et aussi la protection de l'environnement et le développement durable.

La Fédération Française de Voile porte l'ambition de devenir une fédération leader en termes de développement social et durable, avec un projet global, en phase avec les réalités et les défis d'aujourd'hui. Nous avons donc inscrit la Responsabilité Sociétale des Organisations (RSO) dans les grandes ambitions de son projet fédéral.

Notre politique RSO se veut ambitieuse, partagée et ancrée dans nos valeurs. Ainsi, nous nous engageons à développer la pratique de la voile tout en maîtrisant notre impact environnemental, social et économique.

Notre stratégie RSO a été pensée au regard de la norme Afnor ISO 26000 et de la Charte des 15 engagements écoresponsables des fédérations sportives et ligues de sport professionnel, élaborée par le Ministère chargé des Sports et WWF France. Notre politique s'articule autour de 3 axes prioritaires auxquels sont rattachés les objectifs stratégiques RSO de la Fédération :

- Aligner notre impact environnemental à l'accord de Paris et aux limites planétaires
- Valoriser le capital humain
- Garantir une gouvernance responsable et transparente

En cohérence avec ses missions, la Fédération Française de Voile applique les objectifs de la politique RSO à ces trois périmètres d'intervention :

- Le siège de la FFVoile
- La FFVoile comme co-organisatrice d'événements
- La FFVoile comme animatrice de réseau

Un plan d'actions a été défini afin de suivre la progression dans ces trois domaines d'intervention. Dans une dynamique d'amélioration continue et d'exemplarité, ce premier plan d'action 2024-2026 se concentre majoritairement sur le siège. La FFVoile souhaite ainsi tirer des enseignements à l'issue de ces 2 années pour ensuite renforcer ses actions en tant que co-organisatrice d'événements et animatrice de réseau.

Nous, Fédération Française de voile, nous engageons à tout mettre en oeuvre pour mesurer et atteindre, les objectifs des 15 thématiques suivantes : offre d'une alimentation durable, promotion des mobilités durables, gestion responsable des déchets, préservation des sites naturels, des espaces verts et de la biodiversité, préservation des ressources en eau et énergies, réduction de l'empreinte numérique, promotion de l'inclusion et lutte contre les discriminations, défense d'une cause solidaire, promotion de l'emploi et de la qualité de vie au travail, adoption d'une stratégie d'achats responsables, association des partenaires, sensibilisation au développement durable, formation au développement durable, expérimentation de solutions éco-responsables.



© FFVoile/Olivier Lhopez

Les 15 thématiques du plan d'actions



1 - Offre d'une alimentation durable



2 - Promotion des mobilités durables



3 - Gestion responsable des déchets



4 - Préservation des sites naturels, des espaces verts et de la biodiversité



5 - Préservation des resssources en eau et énergies



6 - Réduction de l'empreinte numérique



7 - Promotion de l'inclusion et lutte contre les discriminations



8 - Défense d'une cause solidaire



9 - Promotion de l'emploi et de la qualité de vie au travail



10 - Adoption d'une stratégie d'achats responsables



11 - Association des partenaires



12 - Sensibilisation au développement durable



13 - Formation au développement durable



14 - Expérimentation de solutions éco-responsables



15 - Programmation d'une stratégie de Développement Durable



© Emmanuel Duclos

Limiter notre impact environnemental

Convaincue de l'impact positif que peut avoir le sport dans la lutte contre le réchauffement climatique et la préservation de la biodiversité, la FFVoile a défini à travers ce plan d'actions RSO, des mesures concrètes qui vise à aligner au mieux notre impact environnemental à l'Accord de Paris et aux limites planétaires. La prise de conscience des enjeux environnementaux dans leur globalité et les impacts sur notre sport permettent de mobiliser les synergies de l'ensemble des acteurs vers le cap à tenir.



1 Offre d'une alimentation durable

Action envisagée | Objectif de l'action | Concrétisation / Outils pratiques mobilisés

Ce que nous mangeons a un impact direct sur notre santé, nos performances sportives, notre bien-être mais aussi sur l'environnement. L'alimentation représente 25% de l'empreinte carbone totale des Français et contribue à l'érosion de la biodiversité, la pollution des sols et de l'eau (source : ADEME). A l'instar de Paris 2024, la FFVoile souhaite promouvoir une alimentation gourmande, plus locale et plus végétale.

Rendre la pause-café et déjeuner plus saine et durable.

Appliquer des exigences en termes d'alimentation durable aussi bien en interne qu'en externe.

- Sélectionner des produits bios.
- Mettre en place des achats en grand conditionnement sans suremballage (café, thé, sucre).
- Utiliser de la vaisselle lavable et réutilisable.

Siège — 2024 | 2025 | 2026

Proposer aux salariés de partager les repas qu'ils ne peuvent pas consommer (erreurs d'achats, surplus, départ en vacances, absence prolongée).

Réduire le gaspillage alimentaire et tendre vers le zéro surplus alimentaire.

Mettre en place d'un frigo anti-gaspi, partagé et auto-géré dans la salle de restauration, dans le respect des règles d'hygiène.

Siège — 2024 | 2025 | 2026

Sensibiliser les salariés et élus à l'alimentation durable.

Promouvoir une alimentation saine, rémunératrice pour les producteurs et à l'impact le plus limité possible sur l'environnement.

Afficher des infographies et bonnes pratiques dans l'espace de restauration.

Siège — 2024 | 2025 | 2026

Intégrer des critères écoresponsables dans le choix des prestataires et des fournisseurs (colloques, commissions, réunions...).

Aller vers une alimentation plus durable.

Inclure une partie consacrée à l'alimentation durable (produits locaux, de saison, sains, option végétarienne, menu unique végétarien pour les événements de plusieurs jours, opération anti-gaspillage...) au cahier des charges « Achats Responsables ».

Siège — 2024 | 2025 | 2026



2 Promotion des mobilités durables

© FFVoile/Eric Bellande

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

13 MESURES RELATIVES À LUTTE CONTRE LES CHANGEMENT CLIMATIQUES

Action envisagée Objectif de l'action Concrétisation / Outils pratiques mobilisés

La source principale d'émission carbone de la voile est liée aux déplacements des régatiers et de leurs équipements. Pour tendre vers une mobilité décarbonée sur terre comme en mer, la mise en oeuvre de solutions adaptées, passent par une réelle politique coopérative, qui mobilisent toutes les parties prenantes de la FFVoile : élus, salariés, arbitres, ligues, cdv, clubs, coachs, parents accompagnateurs, collectivités.

Formaliser et faire appliquer un plan de mobilité (remboursement des cartes de réduction SNCF, majoration des remboursements des frais kilométriques pour les arbitres qui covoiturent...).

Encourager et faciliter l'usage des transports en commun, du covoiturage et des mobilités actives pour les salariés, élus et arbitres.

- Faire un état des lieux des offres de transport existantes et projetées
- Analyser les déplacements entre le domicile des salariés et le siège de la FFVoile
- Définir les mesures du plan de mobilité (organisation du travail, télétravail, logistique et livraisons, promotion des mobilités douces).

Siège — 2024 | 2025 | 2026

Ne plus rembourser les trajets en avion réalisable en moins de 5 heures (porte à porte par d'autres moyens de transport).

Aller vers une mobilité plus durable.

Modifier le règlement financier pour intégrer de nouvelles exigences environnementales.

Siège — 2024 | 2025 | 2026

Harmoniser et optimiser le format des qualifications et le circuit de compétitions.

Aller vers un sport bas carbone et réduire l'impact des régates.

Réunir un groupe d'experts pour questionner le calendrier sportif, le nombre et la durée des championnats et définir une feuille de route.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026 — EXPERIMENTATION

Réduire le nombre de bateaux d'encadrement présents sur l'eau lors des régates.

Assurer la sécurité, réduire les pollutions issues des bateaux et encourager la coopération entre entraîneurs.

Former un groupe d'experts pour évaluer la possibilité d'inscrire dans le règlement sportif :

- La mise à disposition systématique de bateaux d'encadrement (selon les ressources des organisateurs).
- La mutualisation des moyens nautiques entre entraineurs (quota cible : 1 semi-rigide pour 7 coureurs).
- L'interdiction de présence de bateaux moteurs pour les parents et fans.
- La création d'un outil pour encourager et faciliter la mutualisation entre entraineurs.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026 — EXPERIMENTATION

Faire évoluer les pratiques d'encadrement en favorisant l'enseignement sur support quand les conditions le permettent.

Eviter la course à l'armement des moteurs thermiques, inévitable en encadrant sur zodiacs les nouveaux supports toujours plus rapides (IQfoil, wingfoil, nacra et autres).

- Questionner les pratiques actuelles et recueillir les bonnes pratiques mises en place par des clubs, cdv et ligues du réseau.
- Intégrer ces reflexions dans la formation RSO à destination des CQP et BP ainsi que dans le recueil de bonnes pratiques RSO.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026 — EXPERIMENTATION



3 Gestion responsable des déchets

© FFVoile/KAO studio

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
14 VIE AQUATIQUE
15 VIE TERRESTRE

Action envisagée Objectif de l'action Concrétisation / Outils pratiques mobilisés

Que ce soit au sein des bureaux de la FFVoile, lors des commissions et colloques, ou à l'occasion d'événements sportifs, la Fédération souhaite réduire et appliquer une gestion responsable des déchets basée sur la logique des 3R : réduire, réutiliser, recycler. Conformément aux dispositions de la Loi Anti-gaspillage et Economie Circulaire (loi AGEC), la réduction de la mise en circulation de plastique à usage unique sera la priorité de la FFVoile.

Interdire la distribution gratuite de bouteilles en plastique (au siège, pendant les réunions CA, arbitrage, formation, lors des colloques et autres) conformément à la loi relative à l'anti-gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC).

Supprimer la mise en circulation du plastique à usage unique.

Intégrer une partie consacrée à la gestion responsable des déchets (dont la suppression totale des distribution gratuites de bouteilles en plastique) au cahier des charges « Achats Responsables ».

Siège — 2024 I 2025 I 2026

Assurer le tri et la traçabilité des déchets de bureau.

Appliquer des exigences en termes de gestion de déchets aussi bien en interne qu'en externe.

Mettre en place un partenariat avec La Bonne Collecte :

- Réaliser un diagnostic initial (compréhension des déchets).
- Trier les déchets à la source (assuré par des ASAT).
- Suivre la chaîne de traitement des déchets.
- Analyser et communiquer en interne le bilan annuel (pesées et rapports).
- Définir de nouveaux objectifs de réduction de déchets.

Siège — 2024 I 2025 I 2026

Sensibiliser les salariés et élus à la gestion responsable des déchets.

Assurer le tri effectif des déchets et la bonne compréhension de la signalétique, informer sur les lieux et fréquence des collectes pour chaque famille de déchets.

Organiser un atelier écogestes pour sensibiliser notamment au tri sélectif.

Siège — 2024 I 2025 I 2026

Valoriser et réutiliser du textile et du matériel sportif et de loisir voués à la destruction ou l'inutilisation.

Promouvoir une pratique plus propre. Encourager la réparation et le réemploi.

Organiser une collecte textile à destinations d'associations comme La Recyclerie du Sport.

Siège — 2024 I 2025 I 2026



4 Préservation des sites naturels, des espaces verts et de la biodiversité

© FFVoile/Ronan Kerhevez

11 VILLES ET COMMUNAUTÉS DURABLES

13 MESURES RELATIVES À LUTTE CONTRE LES CHANGEMENT CLIMATIQUES

Action envisagée Objectif de l'action Concrétisation / Outils pratiques mobilisés

Plus que jamais, la pratique sportive et notamment la voile, a un rôle majeur à jouer pour contribuer à la préservation du vivant, et garantir un monde viable pour demain. La voile est un sport de pleine nature et notre préoccupation majeure, outre les résultats sportifs et la performance, est de préserver le terrain de jeu dans lequel nous évoluons.

Sensibiliser les salariés et élus à la préservation de la biodiversité marine, valorisant les liens entre environnement, bien-être des visiteurs ou performance sportive.

Mobiliser les salariés et élus en faveur de la préservation de la biodiversité et créer une véritable dynamique collective autour de la protection de la biodiversité.

Organiser un atelier de sensibilisation.

Siège — 2024 | 2025 | 2026

Mettre à disposition des bouées géostationnaires lors des compétitions.

- Protéger les fonds aquatiques.
- Permettre aux clubs de tester cette technologie.

Créer un guide d'utilisation et de bonne maintenance des bouées pour garantir la durabilité du sytème de prêt.

Co-Organisateurs — 2024 | 2025 | 2026

Renforcer et développer nos collaborations avec différents acteurs engagés pour la biodiversité.

- Diffuser des informations à jour, correctes, et complètes.
- Contribuer activement à la sensibilisation et à l'acculturation à la biodiversité et aux écosystèmes fonctionnels.

- S'associer à des experts pour construire nos projets sensibilisant à la biodiversité comme l'Institut du Sport Durable, la Fondation de la mer ou l'Office Français de la Biodiversité.
- Soutenir des initiatives portées par des acteurs engagés comme NoPlasticInMySea, Surfrider, WaterFamily.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026

Bouées géostationnaires

Ces bouées sont autopropulsées et utilisent la technologie GPS pour se fixer sur un point spécifique et maintenir leur position sans mouillage. Ce système permet donc la préservations des fonds marins évitant ainsi l'ancrage et le ragage des chaines. D'un point de vu sportif, cette évolution technologique permet aux comités de course de modifier et ajuster rapidement une ligne de départ ou un parcours.



© FFVoile/KO studio



5

Préservation des ressources en eau et en énergies

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT
7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Action envisagée Objectif de l'action Concrétisation / Outils pratiques mobilisés

Conformément aux plans de sobriété du sport, la FFVoile montre l'exemple en agissant en faveur de la sobriété et de l'efficacité énergétique et hydrique à l'échelle du siège.

Elaborer un plan d'actions énergies & eau avec des petits investissements d'efficacité énergétique (LED, commande automatique pour l'éclairage, embout brumisateur pour les robinets, mise en place de robinets à commande au pied ou au genou, économiseur d'eau pour les WC) d'une part, et des gestes de sobriété (suppression de l'eau chaude aux lavabos, contrôle du chauffage et de la climatisation) d'autre part.

Réduire les consommations en énergies et en eau grâce à des mesures de sobriété et d'efficacité.

- Réaliser un bilan annuel des consommations énergétiques et d'eau. Etant donné que le contrat de fourniture d'eau n'est pas individualisé, le bilan hydrique sera basé sur des estimations.
- Nommer de façon pérenne un référent « ressources » en charge du suivi du plan d'actions et des bilans annuels.

Siège — 2024 I 2025 I 2026

Sensibiliser les salariés et élus à la préservation des ressources en eau et en énergies.

Assurer le respect de la température de chauffage à 19°C et l'activation de la climatisation qu'au -delà de 26°C (en prenant en compte les recommandations relatives au confort thermique de l'INRS et de la norme ISO 7730). 100% des éclairages éteints s'il n'y a pas d'impératif de lumière. 100% des robinets coupés.

Organiser un atelier écogestes pour sensibiliser notamment aux gestes sobres en ressources.

Siège — 2024 I 2025 I 2026

Rendre le bâtiment existant plus efficient (moins énergivore et émetteur) en renforçant l'isolation thermique du bâtiment et en renouvelant les fenêtres.

- Réduire l'impact environnemental du bâtiment et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.
- Améliorer le confort des salariés et élus travaillant au siège.

- Réaliser une étude préalable à la rénovation thermique.
- Rénover le bâtiment en renforçant sa performance énergétique.

Siège — 2024 I 2025 I 2026



© FFVoile/Eric Bellande

6 Réduction de l'empreinte numérique

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Action envisagée Objectif de l'action Concrétisation / Outils pratiques mobilisés

Loin d'être immatériels, les services numériques représentent 10% de la consommation électrique annuelle, soit 2,5% de l'empreinte carbone de la France et contribue à l'épuisement de certains métaux rares. De simples ajustements et bonnes pratiques permettent de réduire concrètement l'impact du numérique. Ainsi, la FFVoile intègre la sobriété des comportements numériques dans sa stratégie RSO.

Etablir un plan d'actions « numérique responsable ».

Engager une démarche de gestion raisonnée afin d'enrichir notre stratégie d'écoresponsabilité.

- Utiliser l'outil de l'ADEME pour faire un état des lieux du parc informatique et des usages numériques.
- Questionner l'usage et l'utilité des services et outils digitaux et déterminer des axes d'amélioration.
- Nommer un référent « numérique » en charge du suivi du plan d'actions et des bilans annuels.

Siège — 2024 I 2025 I 2026

Prendre des mesures pour allonger la durée de vie des équipements et modifier la politique d'achats.

Réduire l'empreinte écologique des usages, investissements, produits et services digitaux.

Intégrer une partie consacrée au numérique responsable (équipements reconditionnés, équipements durables et réparables, politique de renouvellement des ordinateurs) au cahier des charges « Achats Responsables ».

Siège — 2024 I 2025 I 2026

Obtenir le label NR (Numérique Responsable) Niveau 1.

Structurer notre démarche et garantir l'amélioration continue de nos pratiques. Valoriser notre engagement pour un numérique plus responsable, sobre, éthique et inclusif.

Mettre en œuvre des stratégies permettant de faire évoluer les politiques d'achats, allonger la durée de vie des équipements et adopter une démarche de conception plus responsables des services numériques (choix des logiciels, accessibilité, utilité).

Siège — 2024 I 2025 I 2026

Monter en compétences pour encourager un usage sobre des équipements.

- Acquérir les compétences nécessaires à la poursuite des objectifs du plan d'actions « numérique responsable ».
- Mobiliser les salariés et élus autour de la thématique numérique responsable.

- Mettre en place et former un groupe de pilotage à l'écoconception des services numériques et à l'utilisation raisonnée d'équipements.
- Sensibiliser les salariés et élus aux enjeux du numérique, ses impacts sur l'environnement et aux éco-gestes à adopter.
- Rédiger un guide de bonnes pratiques à destination des différents services (maintenance, réparation, limitation des flux de données et du poids des contenus, connexion filaires/wifi plutôt que 4G, désactivation de la wifi et du matériel non utilisé, mutualisation des équipements...).

Siège — 2024 I 2025 I 2026

Engagements 1 à 6
Engagements environnementaux

1. **Offre d'une alimentation durable**
2. **Promotion des mobilités durables**
3. **Gestion responsable des déchets**
4. **Préservation des sites naturels, des espaces verts et de la biodiversité**
5. **Préservation des ressources en eau et en énergies**
6. **Réduction de l'empreinte numérique**





© FFVoile/Jean-Louis Dizert

Lutter contre les discriminations

Pour une voile toujours plus inclusive et solidaire, la FFVoile a souhaité porter une démarche RSO au service du capital humain et de la performance. Notre sport est un réel vecteur de formation de citoyens respectueux d'autrui et ouvert sur la pluralité des individus. Chacun.e, à son niveau, a l'opportunité de vivre une histoire fabuleuse au travers de la voile. Elle doit s'écrire dans un environnement humain sécurisant, que l'on soit pratiquant.e ou professionnel.le.



© FFVoile

7

Promotion de l'inclusion et lutte contre les discriminations

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES | 10 INÉGALITÉS RÉDUITES | 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Action envisagée | Objectif de l'action | Concrétisation / Outils pratiques mobilisés

La FFVoile promeut et défend une voile vectrice de cohésion sociale, de partage, de respect, d'égalité des genres et d'inclusion. Les ressources humaines jouent un rôle clé dans la promotion et l'intégration de ces valeurs au sein des structures. D'autant plus que la FFVoile est convaincue que la diversité et l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, permettent la performance globale et durable de l'organisation.

Mettre en place le dispositif Stop Violence auprès du réseau FFVoile.

Lutter contre le harcèlement, les violences sexistes et sexuelles.

- Prévenir toutes formes de violence et de discrimination.
- Accompagner les victimes et les clubs en assurant le recueil et le suivi des signalements (soutien psychologique, juridique et administratif).
- S'appuyer sur la convention établie avec Colosse aux pieds d'argile, la psychologue fédérale et la couverture assurancielle qui propose une aide financière pour le suivi psychologique et juridique.

Laisser le choix aux victimes de témoigner auprès d'une référente ou d'un référent.

Animateurs réseau — 2023 | 2024 | 2025

Sensibiliser aux violences sexistes et sexuelles à l'occasion des grands événements sportifs.

Lutter contre le sexisme d'ambiance et le harcèlement.

- Créer des illustrations inclusives et engagées pour dénoncer les mots qui blessent et rabaissent (sexisme d'ambiance, blagues humiliantes, comparaisons blessantes).
- Diffuser ces affiches auprès du réseau.
- Prendre en charge les interventions d'associations (ex : Colosses aux Pieds d'Argile, Les Marinettes | Femmes des mers).

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026

Renouveler et actualiser le plan de féminisation avec des nouveaux engagements concrets.

- Rendre la pratique de la voile accessible à tous les publics féminins, du plus jeune âge à l'âge adulte, que ce soit une pratique de loisirs ou de compétition voire de haut niveau.
- Relayer les principes à respecter dans les clubs pour garantir l'intégrité physique et morale des mineures.
- Lutter contre le harcèlement d'ambiance, les violences sexistes et les violences sexuelles, premiers freins à la féminisation de la pratique.

Parmi les engagements prioritaires figure notamment :

- Dynamiser la communauté d'ambassadrices de la FFVoile (animations et événements 100% féminins, tables rondes...).
- Mettre davantage en valeur les initiatives et outils de communication (présentation des initiatives, actualités WLS (Women Leading & Sailing), boîte à outil, affiches téléchargeables, bonnes pratiques de Colosses aux Pieds d'Argile) lors des réunions FFVoile et via les newsletters et réseaux sociaux.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026

Rendre le rez-de-chaussée du siège de la FFVoile accessible aux personnes en situation de handicap.

Accueillir les personnes à mobilités réduites lors des colloques, commissions sportives et autres événements tenus au siège de la FFVoile.

Engager les travaux pour rendre accessible le RDC de la FFVoile.

Siège — 2024 | 2025 | 2026



© FFVoile

7 Promotion de l'inclusion et lutte contre les discriminations

5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES | 10 INÉGALITÉS RÉDUITES | 16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES

Action envisagée | Objectif de l'action | Concrétisation / Outils pratiques mobilisés

Consolider les actions engagées en faveur de l'égalité femmes/hommes au sein du siège de la FFVoile.

Augmenter le nombre de femmes qui encadrent et dirigent la voile française.

Intégrer au plan d'actions « féminisation 2024-2028 » une partie dédiée au siège de la FFVoile (maintenir la vigilance sur la cohérence des rémunérations, renforcer la féminisation des instances de décisions...).

Siège — 2024 | 2025 | 2026

Améliorer la qualité d'usage des personnes en situation de handicap accueillies sur le site du siège au-delà des obligations techniques légales.

- Engager activement la FFVoile dans une démarche de responsabilité sociale et de promotion de la diversité.
- Favoriser une vie bénévole plus inclusive.

Construire un plan d'actions spécifique interne au siège de la FFVoile (formation au numérique inclusif, communication ciblée, signalétique...).

Siège — 2024 | 2025 | 2026

Rendre la voile de compétition plus accessible aux personnes en situation de handicap.

Rendre la voile plus inclusive et accessible à tous.

Former un groupe d'experts pour évaluer les solutions suivantes :

- Autoriser l'adaptation des règles de classe pour permettre l'adaptation des bateaux aux personnes en situation de handicap.
- Mettre en place un dispositif de tutorat.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026 — EXPERIMENTATION

Elaborer et mettre en œuvre une politique de ressources humaines claire et stricte.

- Lutter contre les discriminations d'âge, de sexe, de handicap, de religion, d'origines, d'opinions politiques.
- Sécuriser nos pratiques RH et assurer une réelle égalité des chances.

Poursuivre la formalisation des procédures RH objectives :

- Définir des critères de recrutement objectifs et non discriminatoires.
- Mieux définir les compétences nécessaires (profils de poste, offre d'emploi).
- Formaliser le processus (grille d'entretiens, comptes rendus d'entretien).
- Etre transparent dans les prises de décisions liées à la vie du salarié.
- Maintenir la vigilance sur la cohérence des rémunérations.

Siège — 2024 | 2025 | 2026

Prévenir tout comportement à caractère sexuel ou sexiste au sein du siège de la FFVoile.

Garantir un espace de travail sûr et inclusif pour tous.

- Former les référents « harcèlement sexuel et agissements sexistes » (désignés au sein du CSE et de la DRH) afin de pouvoir répondre aux questions des salariés et élus, communiquer largement sur le sujet et servir d'interlocuteurs pour les cas avérés de harcèlement au travail.
  La mise en place de référents est conforme à la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 5 septembre 2018.
- Organiser un atelier de sensibilisation à destination des salariés et élus avec l'association Colosses aux Pieds d'argile.

Siège — 2024 | 2025 | 2026



Défense d'une cause solidaire

© FFVoile

8

1 PAS DE PAUVRETÉ

10 INÉGALITÉS RÉDUITES

Action envisagée Objectif de l'action Concrétisation / Outils pratiques mobilisés

La FFVoile souhaite réaliser, promouvoir et développer toute action permettant de collecter des fonds destinés à participer au financement d'activités d'intérêt général, notamment dans le cadre d'actions de solidarité et d'héritage en lien avec la pratique de la voile.

Impliquer les salariés et élus dans une cause associative à vocation sociale ou environnementale.

- Promouvoir une cause solidaire et citoyenne.
- Motiver et fédérer les salariés.

- Proposer à l'équipe de course à pied de la FFVoile de participer à nouveau à une course pour une cause solidaire ou citoyenne.
- Continuer à organiser une collecte alimentaire annuelle pour Les Restos du Cœur.

Siège

2024 | 2025 | 2026

Coorganiser des actions sportives de solidarité. Le principe est simple : naviguer pour générer des fonds.

Lutter contre le réchauffement climatique et protéger la biodiversité.

- Construire un partenariat avec une association telle que « Les Forêts françaises du sport ».
- S'appuyer sur la Fondation de la Voile.

Animateurs réseau

2024 | 2025 | 2026



9 Promotion de l'emploi et de la qualité de vie au travail

© FFVoile

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Action envisagée Objectif de l'action Concrétisation / Outils pratiques mobilisés

A travers cet engagement, la FFVoile souhaite générer un impact économique et social positif sur son territoire tout en contribuant à l'épanouissement de ses salariés et élus au sein de sa structure. En intégrant la RSO dans la gestion quotidienne des ressources humaines, la FFVoile contribue à accroître le bien-être tant individuel que collectif mais aussi l'engagement et la productivité des salariés et élus.

Contribuer au maintien et au développement du pouvoir d'achat des salariés.

- Participer à la sécurisation financière des salariés.
- Accompagner les salariés dans leurs activités extra-professionnelles.

- Maintenir les dispositifs (PEE, Perco et les différents abondements FFVoile).
- Investir autant que possible dans la valorisation du travail des équipes (intéressement, primes de partage de la valeur, augmentation inflation).
- Maintenir l'existence des budgets finançant les oeuvres culturelles, sportives et de loisir.

Siège — 2023 | 2024 | 2025

Contribuer à améliorer la sécurité et la santé sur le lieu de travail.

- Prévenir les accidents du travail et limiter leur gravité lorsqu'ils surviennent.
- Connaître et maîtriser les gestes de premiers secours.

- Installer un défibrillateur au sein du siège de la FFVoile (location annuelle).
- Former les salariés au PSC1.
- Continuer à financer une mutuelle dont la part employeur est supérieure aux obligations légales.
- Proposer de participer aux séances d'accompagnement physique (sport, bien être) coordonnés par la médecine du travail.

Siège — 2024 | 2025 | 2026

Ancrer la feuille de route de l'appui conseil RH dans le temps et communiquer en interne sur la progression des objectifs.

Valoriser le travail RH et avoir une meilleure communication interne.

Etablir un calendrier des actions RH (mise en place du plan de formation, campagnes de recrutement, suivi du temps de travail...).

Siège — 2024 | 2025 | 2026

Mise en œuvre de la phase 1 du plan d'actions RH issu de l'appui-conseil RH.

Poursuivre la mise en conformité les pratiques RH de la FFVoile avec les normes réglementaires.

Rétablir une routine RH (entretiens professionnels, suivi des contrats en forfait jours, gestion des congés, entretien annuel de suivi, mise en place DUERP actualisé début 2024, étude de faisabilité d'un système d'information RH...).

Siège — 2024 | 2025 | 2026

Mise en œuvre de la phase 2 du plan d'actions RH issu de l'appui-conseil RH.

Renforcer l'identité professionnelle de la FFVoile.

- Rédiger la charte employeur et la charte de déconnexion.
- Mettre en place un baromètre bien-être au travail.
- Rédiger et actualiser les fiches de postes en collaboration avec les salariés et leurs lignes fonctionnelles et hiérarchiques, et définir les indicateurs d'évaluation en concertation avec leurs responsables de service.

Siège — 2024 | 2025 | 2026



© FFVoile

9 Promotion de l'emploi et de la qualité de vie au travail

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Action envisagée Objectif de l'action Concrétisation / Outils pratiques mobilisés

Continuer à accompagner les sportifs de Haut Niveau dans leur double projet sportif et professionnel.

- Permettre l'insertion sociale des sportifs de haut niveau.
- Créer de l'emploi dans les métiers de la mer.

- Contribuer à la réussite des sportifs grâce au Pacte de Performance, un dispositif de la Fondation du sport français qui permet de sécuriser leurs revenus et de fait leur projet de vie grâce au mécénat.
- Poursuivre les partenariats avec l'Armée des Champions, la BPopulaire et la team EDF afin d'apporter aux sportifs de Haut Niveau un équilibre professionnel essentiel à la haute performance sportive.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026

Renforcer la cohésion d'équipe entre les différents types de ressources humaines intervenant pour la FFVoile (suite appui-conseil RH 2).

Renforcer les conditions d'un cadre de travail épanouissant.

- Créer un livret d'accueil pour les nouveaux bénévoles élus, les nouveaux salariés, les nouveaux CTS.
- Actualiser la charte bénévole et la convention du bénévolat.
- Positionner clairement le rôle de chacun en fonction du statut et assurer un accompagnement adapté à chacun (salarié, CT, élu).

Siège — 2024 | 2025 | 2026

Renforcer la cohésion d'équipe entre les salariés de la FFVoile.

Contribuer à l'épanouissement professionnel des salariés.

- Mettre à disposition des salariés une salle de sport au sein du siège de la FFVoile.
- Faire vivre des évènements « voile » aux salariés (ex : les JO à Marseille).
- Organiser chaque année, le Noël des enfants avec un secret Santa et une journée de cohésion.

Siège — 2024 | 2025 | 2026

Pérenniser les programmes d'insertion par le sport tel que « La Mer est à vous ».

Générer un impact économique et social positif sur son territoire tout en permettant à des femmes et hommes d'être accompagnés dans leur réinsertion professionnelle.

- Créer un mode d'emploi pour les clubs/ligues souhaitant poursuivre l'insertion des jeunes dans les métiers de la mer.
- Trouver des fonds notamment via la Fondation de la Voile.
- Consolider les liens avec l'APELS et l'AFPA.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026

Faire découvrir et vivre la mer à plus de 200 000 enfants par an d'ici 2028 grâce au programme « Eduquer à la mer ».

- Créer des liens avec le territoire et des vocations professionnelles maritimes.
- Rendre la voile accessible à tous (en 2024 seul 1% des élèves scolarisés partent en classe de mer).

- Développer le réseau de « Classes de Mer FFVoile ».
- Financer des bourses pour les écoles qui en ont besoin grâce à la Fondation de la Voile.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026

Engagements 7 à 15
Engagements sociaux et sociétaux

7 **Promotion de l'inclusion et lutte contre les discriminations**

8 **Défense d'une cause solidaire**

9 **Promotion de l'emploi et de la qualité de vie au travail**

10 **Adoption d'une stratégie d'achats responsables**

11 **Association des partenaires**

12 **Sensibilisation au développement durable**

13 **Formation au développement durable**

14 **Expérimentation de solutions écoresponsables**

15 **Programmation d'une stratégie de développement durable**





© FFVoile

Sensibiliser, mobiliser et former

Dans une logique itérative, la FFVoile souhaite considérer les attentes de ses parties prenantes à chaque étape de la démarche RSO. En les sensibilisant, les mobilisant et les formant, la FFVoile souhaite construire une démarche RSO impactante, sincère et coconstruite. Ainsi les décisions prises et les bonnes pratiques seront diffusées de manière transparente afin qu'elles soient partagées et déployées par le plus grand nombre.



© FFVoile/Eric Bellande

10 Adoption d'une stratégie d'achats responsables

8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Action envisagée Objectif de l'action Concrétisation / Outils pratiques mobilisés

En intégrant des exigences sociales et environnementales dans sa politique d'achat, la FFVoile souhaite promouvoir des pratiques plus éco-responsables dans sa façon d'acheter. Pour tendre vers une consommation plus sobre et durable, la mise en oeuvre de la stratégie d'achats responsables doit être partagée par toutes les parties prenantes de la FFVoile : élus, salariés, ligues, cdv, clubs, fournisseurs, partenaires et sponsors.

Définir une stratégie « achats responsables » avec des orientations pour chaque famille d'achats stratégiques (ex : écoconception de produits, choix de matières premières alternatives aux énergies fossiles, innovation, emploi de personnes éloignées de l'emploi...).

- Construire une stratégie ambitieuse concernant les achats responsables.
- Homogénéiser les pratiques d'achats entre les services de la FFVoile.
- Faciliter l'intégration de critères écoresponsables dans toutes les familles d'achat.

- Réaliser une cartographie des achats et une analyse des besoins.
- Créer un cahier des charges « Achats Responsables » partagé par tous les services de la FFVoile avec des exigences ambitieuses et réalistes pour chaque famille d'achats (fournitures, matériels, informatiques, prestations, restauration, voyages, énergies, etc.).
- Définir une grille d'évaluation type pour aider les services dans les choix des fournisseurs. Questionner les engagements RSO des prestataires et fournisseurs actuels.

Siège — 2024 | 2025 | 2026

Repenser la nature des goodies et des dotations (médailles, coupes, textiles) ainsi que leur mode de distribution (ex : coupe remise en jeu, roulement de l'offre, dotation à la demande des participants).

Réduire l'empreinte carbone des événements sportifs.

Former un groupe d'experts pour rendre les dotations plus responsables tout en prenant en compte la valorisation des partenaires, des bénévoles et des sportifs.

Co-Organisateurs — 2024 | 2025 | 2026

Adapter la boutique en ligne aux engagements achats responsables (choix des produits, critères éco-responsables, pro-mixité).

Faciliter la prise en compte d'exigences écoresponsables dans les achats et choix de fournisseurs pour les clubs et organisateurs de régates.

Améliorer la gestion de la boutique en ligne de la FFVoile.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026

Mettre en œuvre et coordonner la politique d'achats responsables.

- Concrétiser les engagements environnementaux et sociétaux de la FFVoile.
- Sensibiliser les équipes sur l'importance jouée par les achats responsables.

- Former aux achats responsables les personnes en charge de chaque service.
- Réétudier régulièrement la faisabilité d'un recrutement dédié à la gestion des achats.

Siège — 2024 | 2025 | 2026



© FFVoile/Eric Belande

11 Association des partenaires

12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES
17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATIONS DES OBJECTIFS

Action envisagée Objectif de l'action Concrétisation / Outils pratiques mobilisés

La participation et le soutien des partenaires sont essentiels à la mise en oeuvre des engagements de la FFVoile. Favoriser et développer des projets d'intérêt général à caractère social, humanitaire, éducatif, inclusif ou environnemental ouvrent une nouvelle dimension aux partenariats de sponsoring en les rendant plus engagés, porteurs de sens et écoresponsables.

Présenter la Charte des 15 engagements et la politique RSO à l'ensemble des partenaires et sponsors.

Intégrer des objectifs écoresponsables dans les contrats de sponsoring ou leurs avenants.

Collaborer avec le service Partenariat de la FFVoile et l'agence de marketing sportif Sportfive.

Siège — 2024 | 2025 | 2026

Impliquer nos partenaires dans l'atteinte des objectifs de la Charte. Exemples : éco-conception des événements, achats responsables, critères de sélection des fournisseurs, dotation en équipement/ nature laissée en héritage pour le territoire ou le site d'accueil, formation des acteurs locaux et/ou des équipes, soutien à la réalisation d'une étude d'impact - biodiversité, bilan carbone.

- Rendre la voile plus « responsable » grâce au soutien financier des partenaires.
- Permettre à nos partenaires de s'engager et de défendre les valeurs et engagements de la FFVoile (préservation de l'environnement, inclusion, accessibilité, mixité, etc.).

- Créer un document évolutif à disposition du service Partenariat de la FFVoile regroupant les actions RSO en cours et potentielles afin de pouvoir les proposer aux partenaires.
- Intégrer la RSO au dossier partenarial de la FFVoile.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026

Doter tous les championnats de France signataires de la charte des 15 engagements écoresponsables des organisateurs d'événements sportifs d'une fontaine à eau.

Impliquer un des partenaires principaux dans l'atteinte d'un des objectifs de la charte des 15 engagements des organisateurs d'événement : interdire la distribution de bouteille d'eau (plastique à usage unique).

Financées par la Banque Populaire, ces fontaines à eau ont permis aux coureurs de facilement remplir leurs gourdes. Les clubs organisateurs ont pu définitivement garder ces fontaines pour leurs activités annuelles.

Co-Organisateurs — 2023 | 2024 | 2025

Création de la Fondation de la Voile pour soutenir et valoriser les initiatives porteuses d'avenir (La Mer est à Vous, Course au large 2030, Eduquer à la mer, Stop violence).

Financer et porter des programmes RSO ambitieux et à fort impact.

Rendre le mécénat accessible et sécurisé à tous et pour tous en faisant bénéficier de la défiscalisation liée à la Fondation du Sport.

Les missions de la Fondation de la Voile sont :

- Développer les projets à caractère social, humanitaire, éducatif, inclusif, environnemental, de santé, sportif.
- Promouvoir le développement d'événements et animations de collecte de fonds pour des activités d'intérêt général.
- Développer des actions autour de la solidarité.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026



12 Sensibilisation au développement durable

© FFVoile/Eric Bellande

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

Action envisagée Objectif de l'action Concrétisation / Outils pratiques mobilisés

La FFVoile est convaincue que le sport est un outil puissant pour sensibiliser aux enjeux du développement durable. A travers l'enseignement de la voile, les pratiquants de tous âges et de tous horizons ont l'occasion de se connecter avec la nature, apprendre à la connaître pour mieux la protéger.

Faciliter la mise en place d'actions et programme de sensibilisation envers les régatiers, régatières, spectateurs et populations locales.

Sensibiliser aux enjeux du développement durable à l'occasion d'événements sportifs.

Mettre à disposition des clubs organisateurs de régates un listing d'associations ressources avec les types d'animations envisageables (atelier participatif autour du cycle de l'eau, nettoyage de plage, action de science participative, balades commentées, projection de film, témoignages d'athlètes, stand « bilan carbone individuel » et autres).

Co-Organisateurs — 2024 | 2025 | 2026

Créer une charte du Régatier Responsable à diffuser au sein du réseau de la FFVoile.

- Engager et mobiliser les régatiers et régatières.
- Encourager l'adoption de comportements responsables pendant les régates et en dehors.

- Adapter la charte en fonction du public : une version illustrée pour les 8-14 ans et une version plus détaillée pour les plus de 15 ans.
- Distribuer la charte lors des championnats et événements incontournables de la FFVoile puis au sein du réseau de la FFVoile (clubs, cdv, ligues). Prévoir une version numérique.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026

Créer un jeu de plateau (8 ans +) « Vidanl'eau ».

Sensibiliser les classes de mer à la préservation de la faune et de la flore présentes sur les lieux de pratique de voile.

Créer et distribuer le jeu de plateau auprès des Classes de Mer FFVoile et des EFVoile.

Le projet est lauréat Impact 2024 et soutenu financièrement par le fonds de dotation, Paris 2024.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026

Promouvoir et mettre à disposition des clubs le carnet Surf & Voile de la Water Family.

Permettre aux pratiquants des clubs et aux régatiers :

- D'acquérir des connaissances fondamentales sur le fonctionnement de l'océan.
- De comprendre les causes et effets du changement climatique et les leviers d'actions pour les atténuer.

Participer à la création du carnet Surf & Voile de la Water Family et le diffuser au sein du réseau Ecole Française de Sport (210 clubs) et lors des championnats et événements incontournables de la FFVoile.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026



© FFVoile/KAO Studio

13 Formation au développement durable

4 ÉDUCATION DE QUALITÉ

Action envisagée | Objectif de l'action | Concrétisation / Outils pratiques mobilisés

A travers la formation aux enjeux RSO, la FFVoile souhaite mobiliser l'ensemble de ses parties prenantes et fournir à chacun les moyens d'agir pour les générations présentes et à venir. En favorisant l'adoption de comportements plus responsables, la FFVoile souhaite cultiver une génération consciente des enjeux environnementaux et sociaux qui est prête à s'engager pour un avenir plus durable pour tous.

Intégrer la RSO dans le programme de formation national à destination des CQP et BP.

- Accélérer l'acculturation et la diffusion des connaissances liées aux enjeux RSO au sein des clubs.
- Permettre aux moniteurs et dirigeants de clubs de :
  - Lancer une démarche RSO dans leur club et intégrer des bonnes pratiques RSO à leur pratique sportive.
  - Construire leur offre d'animations pédagogiques autour des enjeux RSO et particulièrement la préservation de la biodiversité.

Créer 3 modules de formation et un cas pratique en collaboration avec Match For Green, une association à but non lucratif qui vise à sensibiliser, former et accompagner les structures sportives vers une pratique plus responsable.

Animateurs réseau — 2023 | 2024 | 2025

Intégrer la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le programme de formation national à destination des CQP.

Prévenir toutes formes de violences et de discriminations.

Former les formateurs au module nouvellement créer : vivre ensemble, éduquer et adopter les bonnes pratiques, repérer et définir la violence, accueillir la parole et alerter, position particulière du moniteur, bizutage et obligations légales.

Animateurs réseau — 2023 | 2024 | 2025

Accompagner et sensibiliser les clubs qui souhaitent accueillir dans des conditions optimales des publics avec des besoins spécifiques.

Augmenter le nombre de clubs en capacité d'accueillir des personnes en situation de handicap.

- Former les professionnels à la formation « éducateur handivoile » afin d'assurer l'accueil et l'encadrement des personnes en situation de handicap.
- Former les bénévoles à la formation « accompagnateur handivoile » afin de faciliter l'accueil, la préparation du matériel et la mise en oeuvre de l'activité, sous la responsabilité de l'encadrant.
- Promouvoir le kit pédagogique handivoile permettant aux structures et aux encadrants (moniteurs salariés et bénévoles) de mieux appréhender les handicaps et de s'y adapter au mieux à terre comme en mer.

Animateurs réseau — 2023 | 2024 | 2025

Fédérer et mobiliser les acteurs du réseau de la FFVoile autour des enjeux environnementaux auxquels le sport et la voile sont confrontés (réchauffement climatique, fonctionnement des océans, sources d'impact).

- Donner à chacun les moyens d'agir pour les générations présentes et à venir, quels que soient leur sexe et leur âge, et ce dans le respect de la diversité culturelle.
- Permettre aux acteurs de la voile d'acquérir les connaissances fondamentales sur le climat et comprendre les causes et effets du changement climatique.

Créer la Fresque de la Voile, un jeu d'intelligence collective.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026



© FFVoile/KAO Studio

14 Expérimentation de solutions écoresponsables

Action envisagée | Objectif de l'action | Concrétisation / Outils pratiques mobilisés

Cette démarche RSO représente une opportunité unique d'innover pour la FFVoile. La Fédération souhaite ainsi expérimenter de nouvelles solutions éco-responsables. Grâce à l'expertise et aux connaissances des acteurs de l'écosystème voile, ces solutions contribueront notamment à l'amélioration de la qualité de vie au travail, à l'intégration de pratiques toujours plus responsables dans les structures et à l'accélération de la transition vers un sport plus durable, inclusif et solidaire.

Poursuivre l'expérimentation de l'outil QOEZION, une application qui facilite la vie des organisateurs d'événements en optimisant la gestion des bénévoles.

Mieux recruter, fédérer et accompagner les bénévoles lors des régates (gestion de planning, définition et répartition des rôles).

- Promouvoir l'outil auprès des ligues et clubs volontaires.
- S'assurer de sa prise en main auprès de 2 nouveaux organisateurs de régate « pilote » (accompagnement à la prise en main, évaluation pour retours d'expérience).

Animateurs réseau — 2023 | 2024 | 2025

Promouvoir une mobilité plus durable en mer.

Optimiser l'efficacité énergétique et améliorer la performance économique et environnementale de la flotte de bateaux déployée (comité de course, jurys, sécurité, coachs).

- Mener une étude comparative entre les différents moteurs à propulsion thermique, hybride et électrique.
- Expérimenter des solutions d'éco-conduite qui collectent les données, analysent et traduisent des recommandations selon le plan d'eau, la météo et l'utilisation de chaque bateau. Déployer ces outils lors de grands événements sportifs (ex : Semaine Olympique Française).

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026

Récompenser, valoriser et encourager les comportements inclusifs et écoresponsables chez les régatiers et régatières.

Rendre la voile compétitive plus responsable.

Mettre en place un système de point bonus dans les classements sportifs.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026

Valoriser les clubs et ligues qui s'engagent pour la féminisation, pour l'inclusivité, pour l'environnement.

- Encourager les autres clubs et ligues à agir pour rendre la voile plus responsable.
- Valoriser les initiatives portées par les acteurs de la voile.

Intégrer des critères RSO au classement Top Clubs et au Trophée des Ligues.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026



© FFVoile/KAO Studio

14 Expérimentation de solutions écoresponsables

9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE
12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES

Action envisagée Objectif de l'action Concrétisation / Outils pratiques mobilisés

Nommer des ambassadeurs pour promouvoir et défendre les valeurs RSO de la FFVoile.

- Inspirer et sensibiliser les régatiers et régatières et inciter davantage de comportements écoresponsables.
- Fédérer les acteurs de la voile autour des enjeux RSO.

- Identifier un.e ou plusieurs ambassadeur.rice.s.
- Solliciter leur présence lors d'événements clés pour sensibiliser et témoigner.
- Collaborer avec l'équipe RSO.
- Leur permettre de monter en compétence avec des formations.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026

Organiser en partenariat avec France Travail des rencontres « Du stade vers l'emploi », dans un contexte où la tension sur les métiers de la mer est importante.

Briser les barrières et favoriser les échanges dans une ambiance plus conviviale et moins stressante pour les candidats.

Lever les freins au recrutement à l'aide de séances sportives collectives (le matin) et d'un job dating à l'ambiance conviviale (l'après-midi).

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026

Faciliter l'accès aux activités voile pour le plus grand nombre grâce au programme «Toutes voiles dehors» qui vise à développer des écoles de voile itinérantes (EVI).

- Générer un impact économique et social positif sur son territoire tout en permettant à des personnes éloignées de la mer de pratiquer la voile.
- Réduire la pénibilité au travail pour les encadrants (logistique simplifié, diminution drastique du poids des supports grâce aux versions gonflables).

- Suivre la progression du projet via le Programme National expérimental « 5000 Equipements ».
- Développer un outil de pilotage qui permettrait d'évaluer la performance sociale des EVI et partager les bonnes pratiques.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026

Solution de « tracking »

Cette solution a été expérimentée afin de favoriser une pratique libre, en autonomie mais toujours sécurisée. Le capteur fixé sur le pratiquant ou le support renvoie à intervalles réguliers sa localisation vers une plateforme qui traite les informations selon les attentes du pratiquant et de la structure qui l'accueille (vision en temps réel de la navigation, envoi d'alertes, ...). Le pratiquant peut de plus alerter volontairement le centre nautique en cas de problème perçu menaçant sa sécurité, celle d'autres usagers ou l'environnement. Mais le capteur peut également alerter automatiquement le centre en cas de sortie de l'espace de navigation dévolu (par exemple dans des zones interdites car protégées). Ce système permet aussi de rationaliser et limiter le recours aux bateaux de sécurité à moteur, contribuant ainsi à la diminution de l'empreinte carbone de notre sport.





15 Programmation d'une stratégie de développement durable

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Action envisagée Objectif de l'action Concrétisation / Outils pratiques mobilisés

En formalisant un politique et un plan d'actions RSO au service du projet fédéral, la FFVoile porte une stratégie RSO globale et ambitieuse, inscrite en transversalité sur l'ensemble des services de la FFVoile.

Rédiger une politique RSO et construire un plan d'actions en collaboration avec l'ensemble des services de la FFVoile.

- Intégrer la RSO au cœur de la stratégie globale.
- Impliquer les parties prenantes tout au long de la démarche.

- Être accompagné par un bureau d'étude expert en RSO afin de structurer la démarche.
- Organiser plusieurs ateliers d'intelligence collective pour prioriser les enjeux et définir des actions.
- Valider la stratégie RSO auprès du bureau exécutif et du conseil d'administration.

Siège — 2023 | 2024 | 2025

Suivre et piloter le plan d'actions RSO et porter la démarche RSO au sein du siège de la FFVoile, en tant que coorganisateur d'événements, et auprès du réseau de la FFVoile.

Structurer, animer et suivre la démarche RSO.

- Coordonner la démarche grâce à l'équipe RSO constituée de 3 personnes et d'ambassadeurs RSO.
- Communiquer la politique RSO et le plan d'actions à l'ensemble des parties prenantes.
- Être dans une démarche d'amélioration continue de la politique et du plan d'actions.

Siège — 2024 | 2025 | 2026

Définir un plan de communication RSO.

- Accélérer l'acculturation et la diffusion des connaissances liées aux enjeux RSO au sein du réseau.
- Soutenir une dynamique RSO dans la voile française.

Mettre en valeur les initiatives et outils utiles (collaboration avec des associations, bonnes pratiques, actualités RSO, boîte à outil, affiches téléchargeables) à l'occasion des colloques et commissions ainsi que via les newsletters et réseaux sociaux.

Siège — 2024 | 2025 | 2026

Réaliser un bilan carbone « Décarbonaction ».

Accélérer la décarbonation de la FFVoile et réduire de manière durable l'empreinte carbone du siège.

- Evaluer les émissions de gaz à effet de serre du siège de la FFVoile.
- Elaborer un plan d'action pour décarboner nos activités.
- Valoriser notre engagement auprès du secteur, des structures affiliées et des pratiquants.

Siège — 2024 | 2025 | 2026

Obtenir le Label Lucie 26 000.

Faire progresser notre démarche RSO.

S'engager dans la labélisation Lucie 26 000 qui est une déclinaison de la norme ISO 26 000. Les thématiques traitées sont : gouvernance responsable, droits de l'homme, relation & conditions de travail responsables, environnement, éthique des affaires, intérêts des consommateurs, développement local et intérêt général.

Siège — 2024 | 2025 | 2026



© FFVoile

15 Programmation d'une stratégie de développement durable

17 PARTENARIATS POUR LA RÉALISATION DES OBJECTIFS

Action envisagée | Objectif de l'action | Concrétisation / Outils pratiques mobilisés

Accompagner les clubs organisateurs signataires de la charte des 15 engagements écoresponsables (WWF, ministère chargé des sports).

Aider les organisateurs à passer à l'action et à atteindre les objectifs de la charte des 15 engagements du WWF et du ministère chargé des sports.

- Organiser des réunions d'accompagnement entre cadres FFVoile, clubs organisateurs et l'équipe RSO
- Promouvoir les bonnes pratiques du recueil en fonction des moyens et objectifs des organisateurs
- Partager les initiatives et outils utiles lors des colloques et commissions réunissant les organisateurs de régates
- Encourager d'autres organisateurs à rejoindre la dynamique (championnats adultes, stages nationaux, pôles sportifs et autres).

Co-Organisateurs — 2023 | 2024 | 2025

Créer et diffuser un recueil de bonnes pratiques RSO à destination des clubs, ligues et cdv, organisateurs de régate ou non. Les thématiques traitées sont diverses : matériels, gestion des bénévoles, gestion écoresponsable du club, écoconception des événements, inclusion, formation, etc.

- Etre un acteur ressource pour les clubs, cdv et ligues et un facilitateur dans leur engagement.
- Rendre la pratique de la voile plus responsable.

- Créer un recueil de bonnes pratiques RSO très concret, avec des exemples, des ressources et outils mobilisables.
- A diffuser sur le site internet, lors des bilans RSO, des colloques nationaux/régionaux et via les newsletters.
- Permettre grâce à un formulaire en ligne de collecter de nouvelles idées et initiatives afin d'enrichir le recueil.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026

Poursuivre l'intégration de critères durables et responsables dans le label EFV.

- Homogénéiser les pratiques au sein des clubs.
- Sensibiliser et interroger les pratiques lors des visites annuelles.

- Intégrer des exigences sociales et environnementales dans le cahier des charges du label pour les structures affiliées.
- Communiquer avec les Ligues, responsables des visites annuelles à propos des nouveaux critères d'évaluation, et leur donner les clés pour sensibiliser les structures.

Animateurs réseau — 2024 | 2025 | 2026

Fédérer tous les acteurs de l'écosystème de la Course au Large et de la Fédération Française de Voile autour du projet commun de transition environnementale intitulé « Course au Large 2030».

- Aligner la discipline voile avec l'Accord de Paris et ses limites planétaires.
- Amplifier la prise en compte des problématiques RSO dans le sport de haut niveau et définir des règles pour l'olympique et le non olympique afin d'éviter de faire des choix trop polluants.

- Faire un état des lieux via des entretiens individuels et des questionnaires avec les différentes parties prenantes de la course au large (skippers, teams, classes, organisateurs de course, constructeurs, sponsors, collectivités publiques).
- Cartographier et prioriser les enjeux environnementaux.
- Organiser les assises environnementales le 8 décembre 2023 à la Maison de la Radio de Paris pour permettre un échange multi-acteurs.
- Définir une feuille de route et soutenir le projet grâce à la Fondation de la Voile.

Animateurs réseau — 2023 | 2024 | 2025

CONTACT
rso@ffvoile.fr

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE
17, rue Henri Bocquillion 75015 Paris
Tél : 01 40 60 37 00 - **www.ffvoile.fr**

Crédit photo de couverture : ©Eric Bellande - Conception : www.carolineduhamel.com